

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT CINQ
Le 18 décembre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 36 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DUBUIS Pascal

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne à M. GROSDENIS Henri, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELLIER Bruno, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard (Nandax)

N°2025/N°214

OBJET : REDEVANCES ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2026

Madame Hélène VAGINAY, Vice-Présidente en charge de l'eau et de l'assainissement, indique que le comité consultatif propose un maintien des tarifs pour 2026, afin de conserver une équité envers les usagers et au regard de l'équilibre prévisionnel du budget :

Type d'installation	Type de contrôle	Coût unitaire
Neuve et à réhabiliter	Contrôle de conception/implantation	120 €
	Contrôle de bonne exécution	80 €
	Contrôle périodique de bon fonctionnement	180 €
Existant	Contrôle de l'existant	180 €
	Diagnostic de mutation (vente)	180 €

PENALITES	
Refus du contrôle de conception/implantation	240 €
Refus du contrôle de bonne exécution	160 €
Refus du diagnostic de l'existant	360 €
Refus du contrôle périodique de bon fonctionnement	360€

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide le maintien des tarifs en 2026 tels qu'ils figurent ci-dessus,
- dit que les recettes seront prévues au budget annexe SPANC.

La Secrétaire de séance
 Représentant de la commune de Nandax
 M Bernard DESBENOIT

Le Président de la Communauté
 De Communes
 M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251218-DELIB2025-214-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025